



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BRÉSIL
(RÉGIONS SUL 3 ET SUL 4)
EN VISITE « AD LIMINA APOSTOLORUM »**

*Salle du Consistoire
Samedi 5 décembre 2009*

Vénérés frères dans l'épiscopat,

Je vous souhaite la bienvenue et je salue tous et chacun de vous, en vous recevant collégalement dans le cadre de votre visite *ad limina*. Je remercie Mgr Murilo Krieger pour les paroles d'estime dévouée qu'il m'a adressées au nom de vous tous et du peuple qui est confié à vos soins pastoraux dans les régions ecclésiastiques Sul 3 et 4, présentant également vos défis et vos espérances. En entendant tout cela, je sens que s'élèvent de mon cœur des actions de grâces au Seigneur pour le don de la foi miséricordieusement accordé à vos communautés ecclésiastiques, conservé avec zèle par celles-ci et courageusement transmis, en obéissance au mandat que Jésus nous a laissé d'apporter sa Bonne Nouvelle à chaque créature, en cherchant à imprégner d'humanisme chrétien la culture actuelle.

En ce qui concerne la culture, la pensée se tourne vers deux lieux classiques dans lesquels celle-ci se forme et se transmet – l'université et l'école –, en fixant principalement l'attention sur les communautés académiques qui sont nées à l'ombre de l'humanisme chrétien et qui s'inspirent de celui-ci, s'honorant du nom de « catholiques ». Or, « c'est précisément dans la référence explicite et partagée par tous les membres de la communauté scolaire – bien qu'à des degrés différents – à la vision chrétienne, que l'école est "catholique", car les principes évangéliques deviennent dans celle-ci des normes éducatives, ses motivations intérieures et dans le même temps ses objectifs finaux » (Congrégation pour l'éducation catholique, *L'école catholique*, n. 34). Puisse-t-elle, dans une synergie convaincue avec les familles et avec la communauté ecclésiastique, promouvoir cette unité entre foi, culture et vie qui constitue l'objectif fondamental de l'éducation chrétienne.

Même les écoles publiques, selon différentes formes et modalités, peuvent être aidées dans leur tâche éducative par la présence de professeurs chrétiens – en premier lieu, mais pas exclusivement, les professeurs de religion catholique – et de certains élèves ayant reçu une formation chrétienne, ainsi que par la collaboration des familles et de la communauté chrétienne elle-même. En effet, une saine laïcité de l'école n'implique pas la négation de la transcendance, ni même une simple neutralité face à ces exigences et valeurs morales qui se trouvent à la base d'une authentique formation de la personne, incluant l'éducation religieuse.

L'école catholique ne peut pas être pensée, ni vivre séparément des autres institutions éducatives. Elle est au service de la société: elle accomplit une fonction publique et un service d'utilité publique, qui n'est pas réservé aux seuls catholiques, mais ouvert à tous ceux qui désirent profiter d'une offre éducative de qualité. Le problème de son équivalence juridique et économique avec l'école publique ne pourra être correctement posé que si nous partons de la reconnaissance du rôle primaire de la famille et de celui subsidiaire des autres institutions éducatives. Dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme on peut lire: « Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ». L'engagement pluriséculaire de l'école catholique va dans cette direction, poussé par une force encore plus radicale, c'est-à-dire la force qui fait du Christ le centre du processus éducatif.

Ce processus, qui commence dans les écoles primaires et secondaires, se réalise de manière plus élevée et approfondie dans les universités. L'Eglise a toujours été solidaire de l'université et de sa vocation à conduire l'homme aux niveaux les plus élevés de la connaissance de la vérité et de la domination du monde sous tous ses aspects. Je suis heureux d'exprimer ma vive gratitude ecclésiale aux différentes congrégations religieuses qui parmi vous ont fondé et soutenu des universités renommées, leur rappelant toutefois que celles-ci ne sont pas la propriété de celui qui les a fondées ou de ceux qui les fréquentent, mais l'expression de l'Eglise et de son patrimoine de foi.

Dans ce sens, bien-aimés frères, il vaut la peine de rappeler que, en août dernier, l'Instruction *Libertatis nuntius*, de la [Congrégation pour la doctrine de la foi](#), sur certains aspects de la théologie de la libération, a fêté ses vingt-cinq ans. Dans celle-ci, on soulignait le danger que comportait l'acceptation acritique de la part de certains théologiens de thèses et de méthodologies provenant du marxisme. Ses conséquences plus ou moins visibles faites de rébellion, de division, de désaccord, d'offense, d'anarchie, se font encore sentir, créant dans vos communautés diocésaines de grandes souffrances et une grave perte de forces vives. Je demande à ceux qui d'une certaine manière se sentent attirés, concernés et touchés au plus profond d'eux-mêmes par certains principes trompeurs de la théologie de la libération, d'avoir recours à nouveau à cette Instruction, en accueillant la lumière bienveillante qu'elle offre. Je rappelle à tous que « la "règle suprême de sa foi" (de l'Eglise) lui vient de l'unité que l'Esprit a réalisée entre la sainte Tradition, la Sainte Ecriture et le Magistère de l'Eglise, en une réciprocité telle que les trois ne peuvent pas subsister de manière indépendante » (Jean-Paul II, [Fides et ratio](#), n. 55). Que, dans le cadre des

organismes et communautés ecclésiales, le pardon offert et accueilli au nom et par amour de la Très Sainte Trinité, que nous adorons dans nos cœurs, mette fin à la souffrance de l'Eglise bien-aimée qui est en pèlerinage dans les terres de la Sainte Croix.

Vénérés frères dans l'épiscopat, dans l'union avec le Christ, nous sommes précédés et guidés par la Vierge Marie, tant aimée et vénérée dans vos diocèses et dans tout le Brésil. En Elle, nous trouvons, pure et saine, la véritable essence de l'Eglise et ainsi, à travers Elle, nous apprenons à connaître et à aimer le mystère de l'Eglise qui vit dans l'histoire, nous nous sentons profondément appartenir à celle-ci, nous devenons à notre tour « des âmes ecclésiales », en apprenant à résister à cette « sécularisation interne » qui menace l'Eglise et ses enseignements.

Alors que je demande au Seigneur de diffuser l'abondance de sa lumière sur tout le monde de l'école brésilien, je confie ses membres à la protection de la Très Sainte Vierge et je vous donne, ainsi qu'à vos prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux laïcs engagés et à tous les fidèles de vos diocèses, ma Bénédiction apostolique paternelle.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana